



allocation pour 1^{er} stage post doctoral

Le financement s'adresse à des jeunes chercheurs **immédiatement** après l'obtention d'une thèse de doctorat obtenue dans une université en France ou d'un PhD ou d'un doctorat de niveau équivalent obtenus dans une université à l'étranger.

Les candidats doivent **obligatoirement** changer de laboratoire, de site géographique et de projet de recherche.

Les projets de stage au sein d'une équipe labellisée par la Ligue recevront une attention particulière.

Conditions d'éligibilité

- ❑ Etre titulaire d'un doctorat obtenu dans une université en France, ou d'un PhD ou d'un doctorat de niveau équivalent obtenus dans une université non française.
- ❑ Effectuer le stage post doctoral dans un laboratoire de recherche en France.
- ❑ Déposer le dossier de candidature dans **les 12 mois** qui suivent la soutenance de la thèse. Les doctorants qui soutiendront leur thèse au cours du quatrième trimestre 2009 peuvent être candidats. Une lettre de leur directeur de thèse mentionnant la date de soutenance et la constitution du jury sera exigée.
- ❑ Changer **obligatoirement** de laboratoire, de site et de projet de recherche par rapport au travail de thèse.

Conditions d'attribution

- les candidatures sont examinées à la session de novembre (appel d'offres clos **le 15 septembre 2009**).
- les financements prennent effet entre le **1er janvier 2010** et le **31 mars 2010**. Aucun dépassement de la date du 31 mars 2010 ne sera accepté.
- un **contrat de travail à durée déterminée** (CDD) sera établi pour chaque bénéficiaire par l'organisme gestionnaire du laboratoire d'accueil (INSERM, CNRS, CEA, Université, Fondation)
- le CDD est d'**un an**, renouvelable **une fois**, sous réserve d'un accord du Conseil Scientifique National de la Ligue. L'accord est donné après l'examen d'un rapport d'activité, accompagné d'une lettre de recommandation du Directeur du laboratoire à remettre à la Ligue au plus tard le **15 octobre 2010**.
- le montant du salaire brut mensuel est aligné sur la grille établie par les organismes employeurs. Par convention avec les établissements employeurs, la Ligue finance la totalité du salaire brut et des charges sociales patronales afférentes.
- le bénéficiaire s'engage à se consacrer pleinement et exclusivement à la réalisation du stage post doctoral. Le salaire versé par la Ligue n'est pas cumulable avec une autre source de financement.
- le bénéficiaire s'engage à fournir à la Ligue, au terme de son stage, un rapport d'activité et à faire apparaître le soutien de la Ligue dans ses publications scientifiques.

Dossier de candidature

Le dossier de candidature comporte les pièces suivantes à fournir, toutes en **3 exemplaires** (1 original non agrafé et 2 copies).

- Une impression du dossier saisi sur Internet (après validation finale).
- Un curriculum vitae du candidat.
- Une photocopie de la page de garde de la thèse ou du diplôme indiquant la date de soutenance et la composition du jury.
- Le titre et la description du projet de recherche (8 pages maximum).
- La liste des publications du candidat.
- Un organigramme détaillé de l'équipe d'accueil.
- La liste des publications de l'équipe d'accueil (3 dernières années).
- Un organigramme détaillé du laboratoire.
- Une lettre de motivation du candidat adressée au Président du Conseil Scientifique National.
- Une lettre d'acceptation du Directeur du laboratoire d'accueil sur papier à en-tête du laboratoire.
- Lettre(s) de recommandation concernant le candidat, dont au moins une du Directeur du laboratoire d'accueil.
- Une attestation précisant que le candidat s'engage à consacrer tout son temps à son travail de recherche.
- Une attestation du candidat précisant qu'il ne perçoit pas d'autres indemnités.

Tout dossier incomplet ne sera pas évalué.

Le dossier complet est à adresser au Siège de LA LIGUE :

**A l'attention du Président du Conseil Scientifique National
Service Recherche
LIGUE NATIONALE CONTRE LE CANCER
14 rue Corvisart
75013 PARIS
Fax : 01.53.55.25.34 - tél :01.53.55.24.55
Adresse électronique : recherche@ligue-cancer.net**

Calendrier

Date d'ouverture de l'appel d'offre : 15 juin 2009

Date limite de dépôt des dossiers : 15 septembre 2009 (cachet de la poste faisant foi)

Réunion du Conseil d'Administration : 8 décembre 2009

Date de réponse aux candidats : 14 décembre 2009